

ELECTIONS

Cinq priorités pour l'artisanat et la petite entreprise

L'artisanat regroupe un tiers des entreprises françaises et constitue l'un des secteurs les plus créateurs d'emploi et de richesse en France. Ces entreprises détiennent un important potentiel de croissance que seule une volonté politique forte permettrait de libérer, au profit de l'ensemble de la collectivité nationale.

C'est pourquoi, l'UPA a demandé que les candidats aux élections présidentielle et législatives manifestent clairement leurs engagements en faveur de l'artisanat et de la petite entreprise. Or, à ce jour, aucun projet global de développement de la petite entreprise n'a été présenté, même si certaines mesures tendant à réduire le coût du travail vont dans la bonne direction.

L'UPA appelle donc les responsables politiques à prendre position sur les cinq priorités mises en évidence dans sa « Lettre aux candidats » :

- *conduire une véritable politique de la petite entreprise ;*
- *transformer le potentiel d'embauches en emplois, en faisant coïncider formation et emploi et en aménageant les 35 heures ;*
- *pérenniser une protection sociale équitable et solidaire ;*
- *alléger les charges sur les activités de main d'œuvre, en modifiant l'assiette des cotisations patronales et en appliquant la TVA à 5,5% à toutes les activités de main d'œuvre ;*
- *clarifier et conforter le rôle des partenaires sociaux.*

L'UPA espère que les rencontres qu'elle a engagées auprès des différents candidats, conduiront ces derniers à prendre en compte les attentes de l'artisanat et des petites entreprises.

Contact UPA Pays de la Loire :
Elisabeth Fessart, Déléguée Générale
Tel : 02.51.13.31.41
E-mail : UPA.paysdelaloire@wanadoo.fr

Contact national UPA :
Jean-Côme Delerue, Chargé de communication
Tel : 01.47.63.31.31
E-mail : upa@wanadoo.fr